

La Trinité-sur-Mer – Sentier des douaniers

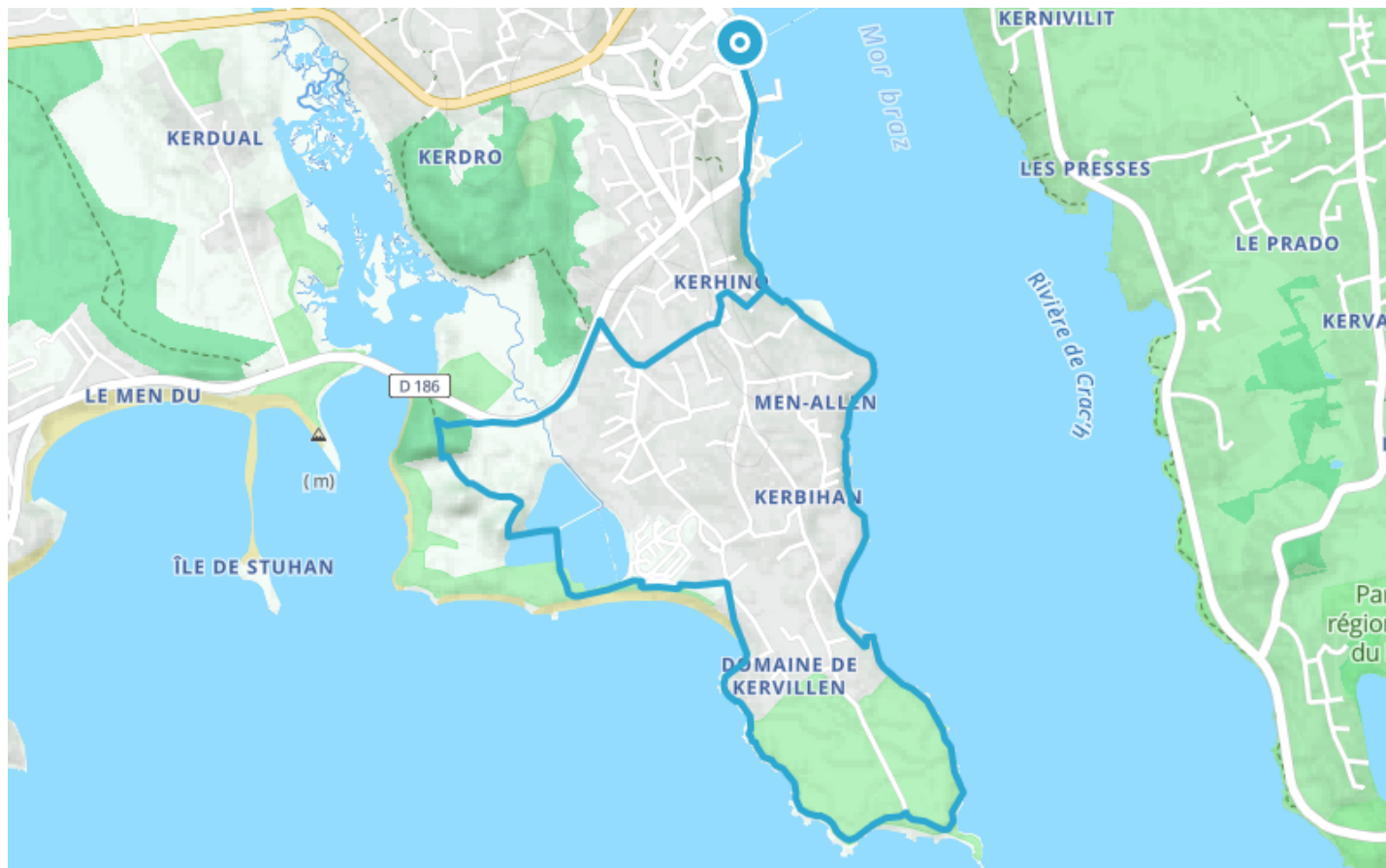
● Facile

🚶 À pied

🕒 1 h 56 min

↔ 7.16 km

📍 **Départ** 3 Môle Loïc CARADEC
56470, La Trinité-sur-Mer



Descriptif

Niveau de difficulté : Facile

Balisage GR et jaune - Toute l'année

Le sentier conduit de plage en plage, jusqu'à la Pointe de Kerbihan et son point de vue sur la Baie de Quiberon. Il permet la découverte des marais salants réhabilités de Kervillen.

Départ : Du cours des quais, longer le port vers le sud. La jetée sud (môle Éric Tabarly) ainsi que les premiers pontons et la cale d'échouage ont été construits en 1963. La Société Nautique de La Trinité est installée sur cette partie du port. Le port de pêche existe depuis la nuit des temps. Il est fermé par le môle des pêcheurs qui fut élargi et prolongé dans les années cinquante. La darse centrale et le môle Caradec datent de 1975, la darse nord est la plus récente et a été aménagée en 1994. Au bout du port, emprunter le sentier côtier qui débute au niveau de l'ancre. Longer la plage de Men Allen de forme convexe. Continuer vers le bois d'Amour, longer les grandes demeures du début du XXe siècle. À la plage de Kerbihan, rejoindre la plage de Grazu, puis la pointe.

Pas à pas :

1) À la pointe de Kerbihan se trouve « Ty Guard », ancienne maison des douaniers qui surveillaient la baie (propriété privée). Après la pointe, poursuivre le sentier jusqu'à la grande plage de Kervillen. Monter sur le parking et le traverser. Continuer ensuite le long des marais salants, remis en état en 2012 sous l'égide du

Département du Morbihan et de la commune, dans le cadre de la préservation des milieux naturels sensibles. Ces marais salants, les plus septentrionaux d'Europe, s'étendent sur environ un hectare. Le paludier qui les exploite produit une dizaine de tonnes de sel par an.

2) Prendre à droite vers le grenier à sel puis, au croisement suivant à gauche, et à nouveau à droite jusqu'au bois de pins du Poulbert (tables de pique-nique). Traverser le bois et rejoindre la Départementale.

3) Prendre à droite la piste longeant la route. À l'intersection avec la rue de Kervouden, prendre à droite. Variante : possibilité de prendre à gauche pour faire l'aller-retour par le chemin de la Vigie en longeant le Marais de Quéric-Kerdual. Après 50 m, prendre à droite rue de Kervouden, emprunter la rue du Gréal à gauche. Continuer jusqu'au carrefour.

4) Poursuivre à gauche dans la rue de Kerhino. À 50 m, prendre à droite le chemin de la Hune et poursuivre tout droit pour retrouver le sentier côtier. L'emprunter à gauche pour rejoindre le port.



Office de tourisme de la Baie de Quiberon
<https://www.baiedequiberon.bzh/>



Retrouvez ce parcours et bien d'autres
sur l'application mobile **Loopi - balades & GPS**

